



No de résolution  
ou annotation

153-20

## 7. Rapport des élus

Diane : Est-ce que les employés de voirie ont commencé à remplir leurs feuilles de temps afin de faire un suivi des travaux effectués?

Normand : L'eau qui coule dans le chemin au lieu de se rendre dans le fossé, est ce que c'est la responsabilité du citoyen de faire une tranchée pour diriger l'eau au bon endroit ou c'est à la municipalité de s'en occuper?

Gino : On a eu une conversation téléphonique avec Télus concernant la fibre optique. Les citoyens devraient pouvoir se connecter d'ici la fin janvier 2021.

## 8. Période de question

### 9. Levée de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant, à 22 :04 heures.

Maire :

Sec.-trés. :

Lundi, le 7 décembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 20 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Jean-Louis Arsenault, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Tous formant quorum, ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière et directrice générale.

**La séance du conseil est tenue à huis clos afin de se conformer aux exigences gouvernementales pour protéger la population du virus Covid 19.**

**À cet effet, le conseil est tenu dans la salle à manger du Centre multifonctionnel et les tables sont aménagées de manière qu'il y ait deux mètres de distance entre les membres du conseil.**

Accueil par monsieur le maire

### 1. Acceptation de l'ordre du jour

154-20

Proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy, d'accepter l'ordre du jour.

### 2. Acceptation du procès-verbal du 2 novembre 2020

155-20

Proposé par Nancy Malenfant, appuyée par Marc Michaud, d'accepter le procès-verbal.

### 3. Comptes payés et à payer

#### Comptes payés en novembre

Dépenses pour centenaire	21.30 \$	centenaire
Hydro-Québec	510.10 \$	éclairage public
Visa	632.35 \$	coffre à outils garage
Salaires	<u>12 523.05 \$</u>	élus et employés
	<b>13 686.80 \$</b>	

#### Comptes à payer décembre

Maurice Bélanger Paysagiste inc.	9 802.77 \$	escalier terrain de jeux
Organisme de bassin versant Matapédia	497.00 \$	prélèvements d'eau 2020
9385-3117 Québec inc.	1 838.17 \$	cueillettes ordures/récupération
Hydro-Québec	1 694.71 \$	électricité des bâtiments
Stanley Sécurité	67.09 \$	système d'alarme
Plomberie-Gycleurs PSP	1 266.40 \$	entretien centre multifonctionnel
Transport Antoine Beaulieu inc.	390.92 \$	entretien centre multifonctionnel
Monique Dechamplain	53.50 \$	entretien centre multifonctionnel
Harnois Énergies	104.57 \$	entretien centre multifonctionnel
Télu	62.33 \$	téléphone garage
Équipement Belzile inc.	126.38 \$	entretien équipement garage
Groupe Yves Gagnon	12.87 \$	entretien garage
Reno-Vallée inc.	495.13 \$	entretien garage
Harnois Énergies	412.86 \$	entretien garage
Messer Canada inc.	266.52 \$	entretien machines
Décarteq inc.	23.00 \$	entretien machines
Soudure mobile enr.	12.65 \$	entretien machines
Daniel Roussel	252.94 \$	entretien machines
Excavation R. Rioux & Fils Enr.	2 501.25 \$	entretien machines
East to West Mining	1 271.81 \$	entretien machines
La Coop Purdel	982.96 \$	entretien machines
Centre du Camion J.L. inc.	357.65 \$	entretien machines
Jos Lefrançois 2008 inc.	397.52 \$	entretien machines
Pièces d'auto DR inc.	373.33 \$	entretien machines
Soudure Caplan inc.	36.80 \$	entretien machines
Excavation R. Rioux & Fils Enr.	3 605.30 \$	entretien des chemins
Les Entreprises L. Michaud & Fils inc.	3 176.19 \$	entretien des chemins
Dépanneur Lac-Humqui	147.23 \$	divers
Fonds de l'information foncière	20.00 \$	mutations
Centre Bureautique	73.90 \$	fourniture de bureau
RCAP Leasing	134.52 \$	photocopieur
MRC de La Matapédia	25 639.70 \$	génie - tablettes , portable
Receveur général	1 467.51 \$	remises du mois
Ministère du revenu	<u>3 826.14 \$</u>	remises du mois
	<b>61 391.62 \$</b>	

156-20

Proposé par Caroline Dumont, appuyée par Jean-Louis Arsenault, d'accepter les comptes.

#### 4. Dossiers internes

##### 4.1 Avis de motion et présentation – règlement 05-2020 fixant le taux de la taxation

157-20

Avis de motion et présentation est donné par la conseillère Caroline Dumont, que le 05-2020 intitulé « RÈGLEMENT FIXANT LE TAUX DE TAXATION ET LE TARIF POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 » sera adopté à la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 11 janvier 2021 à 20 heures au 146, Route 195, Lac-Humqui.



No de résolution  
ou annotation

158-20

#### 4.2 Calendrier des séances du conseil 2021- adoption

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

En conséquence, il est proposé par Nancy Malenfant, appuyée par Jean-Louis Arsenault, et résolu à l'unanimité :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances débuteront à 20 heures.

- Lundi, le 11 janvier
- Lundi, le 1<sup>er</sup> février
- Lundi, le 1<sup>er</sup> mars
- Mardi, le 6 avril (5 avril : Lundi de Pâques)
- Lundi, le 3 mai
- Lundi, le 7 juin
- Lundi, le 5 juillet
- Lundi, le 2 août
- Mardi, le 7 septembre (6 septembre : Fête du travail)
- Lundi, le 4 octobre
- Lundi, le 8 novembre (élections municipales le 7)
- Lundi, le 6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

#### 4.3 Maison des familles de la Matapédia – souper de Noël – demande de don

159-20

Il est résolu à l'unanimité d'envoyer 100\$.

#### 4.4 Fondation du Centre hospitalier de Rimouski – campagne de Noël

160-20

Il est proposé par Diane Soucy, appuyée par Caroline Dumont, et résolu à l'unanimité d'envoyer 50\$.

#### 4.5 TECH 2019-2023 – Programmation des travaux 2021-2022 – Attestation des travaux réalisés

##### **Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

161-20

**En conséquence, il est proposé par Diane Soucy, appuyée par Caroline Dumont, et résolu que :**

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;



No de résolution  
ou annotation

162-20

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

#### 4.6 Projet cour d'école Saint-Léon-le-Grand – demande de don

Il est proposé par Diane Soucy, appuyée par Caroline Dumont et résolu d'envoyer 250\$.

#### 4.7 Harnois énergies – convention réservoirs – diesel et essence

Considérant que le réservoir de diesel est désuet et qu'il doit être remplacé incessamment;

Considérant que le nouveau camion sera alimenté avec de l'essence et que le camion de service est aussi à l'essence, il est préférable d'avoir un réservoir d'essence également;

Considérant que Harnois Énergies offre la possibilité d'acheter des réservoirs au montant de 1\$ chacun avec une convention d'approvisionnement en produits pétroliers pour une période de cinq (5) ans avec possibilité de mettre fin à l'entente au contrat en tout temps en déboursant le résiduel selon les modalités prédéfinies;

163-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité ce qui suit :

- Le conseil procède à l'achat d'un (1) réservoir à diesel de 4 633 litres double parois, incluant : pompe, compteur, boyau, lance, crochet et tuyau succion d'une valeur de 4 750\$
- Le conseil procède à l'achat d'un (1) réservoir à essence de 2 359 litres double parois incluant : pompe, compteur, boyau, lance, crochet et tuyau succion d'une valeur de 3 600\$
- Le conseil accepte la convention de vente des réservoirs de Harnois Énergies
- Le conseil mandate la directrice générale, Maryline Pronovost, à signer la convention de vente avec approvisionnement

#### 4.8 Transports Québec – chemin à double vocation améliorations apportées

##### Demande d'aide financière pour l'entretien de chemins à double vocation

#### NOUVELLE DEMANDE

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

**ATTENDU QUE** les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**ATTENDU QUE** le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;

**ATTENDU QUE** la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2020 en cours.



No de résolution  
ou annotation

NOM DU OU DES CHEMINS	LONGUEUR À COMPENSE	RESSOU RCE TRANSP	NOMBRE DE CAMIONS CHARGÉS PAR
Rang Gagnon	2,7	Bois	483
Route des Étangs	1,75	Bois	483
Route 195 (chemin municipal)	2,35	Bois	483

Pour ces motifs, sur une proposition de Marc Michaud, appuyé par Jean-Louis Arsenault, il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 6,8 km.

4.9 Comité de liturgie – demande de don  
Pas de suivi.

#### 5. Information

- 5.1 Centre d'information et de référence – arrivée du service 211 sur le territoire
  - 5.2 La Matapédia en cadeau – lancement de la campagne – MRC – SADC
  - 5.3 Bannissement des sacs en plastique – proposition de réglementation
  - 5.4 URLS du Bas-Saint-Laurent – montant accordé
  - 5.5 Ouverture d'entrée pour le transport scolaire – demande d'autorisation lot 4 451 496
    - La Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée (SERV) accorde l'autorisation d'utiliser l'entrée du lot 4 451 496 pour le déneigement afin de permettre à l'autobus de tourner puisqu'il y a un enfant qui doit se rendre à l'école sur la Route de la Branche-Nord.
  - 5.6 Organisme de bassins versants – proposition – cahier des élus
  - 5.7 MRC de La Matapédia – nouveau directeur général
- Ce sera désormais Monsieur Steve Ouellet qui occupera le poste de directeur général de la MRC de La Matapédia à compter de janvier 2021.  
Le conseil souhaite bonne retraite à Mario Lavoie.

#### 6. Rapport des élus

Caroline : il y a eu une rencontre avec le comité de la politique familiale. Une proposition d'échange de renseignements entre les municipalités a été apportée.

Diane : entretien des chemins, les employés ont de la difficulté à se familiariser avec le temps d'intervention. Est-ce que les feuilles de temps sont inscrites.

Oui.

#### 7. Levée de l'assemblée

165-20

Proposée par Nancy Malenfant, à 21 :46 heures.

Maire :

Sec.-très. :